

**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-LOUIS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
10 janvier 2018**

---

**Procès-verbal de la 1<sup>e</sup> assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Louis, tenue le mercredi 10 janvier, à 19h, à la bibliothèque Monique-Corriveau, 1100, route de l'Église, salle multifonctionnelle.**

---

**PRÉSENCES :**

M. Louis Alexandre	Vice-président
M. Walter Ouellet	Trésorier
M. Bernard Drouin	Administrateur
M <sup>me</sup> Carolle Dussault	Administratrice
M. Mario Léonard	Administrateur
M <sup>me</sup> Anne-Marie Pageau	Administratrice
M <sup>me</sup> Émilie Villeneuve	Conseillère municipale

**IL Y A QUORUM**

**ABSENCES :**

M <sup>me</sup> Khadija Said	Secrétaire
M <sup>me</sup> Rosalie Cliche	Administratrice

**ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :**

M <sup>me</sup> Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques Arr. de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
M <sup>me</sup> Lorraine Guay	Secrétaire de soutien

Cinq citoyens présents.

**18-01-18 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

M. Alexandre, vice-président, souhaite la bienvenue aux citoyens participant à cette première rencontre de l'année du conseil de quartier.

Il lit ensuite l'ordre du jour. On ajoute la résolution pour le mémoire conjoint des CQ concernant le projet de règlement provincial sur la participation publique.

**SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout.**

**18-01-02 Adoption et suivi des affaires découlant du procès-verbal de la rencontre du 13 décembre 2017**

Modification p. 4, 4<sup>e</sup> paragraphe, faire un paragraphe distinct avec la phrase : « Le commissaire qui était présent lors de la dernière rencontre est aussi de cet avis. »

**RÉSOLUTION 18-01-01**

**CONCERNANT LE PROCÈS-VERBAL DU 13 décembre 2017, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT DE PROPOSER SON ADOPTION avec la modification.**

*Suivis :*

Déneigement :

La demande a été transmise au comité de gestion qui se réunira la semaine prochaine, nous informe M<sup>me</sup> Bucica. À cette occasion, elle demandera qu'une présentation portant sur les projets de réaménagement de la route de l'Église et l'anneau de glace soit faite au CQ.

Si possible, M. Alexandre aimerait avoir une présentation sur le déneigement à la prochaine rencontre.

M. Ouellet remarque qu'on déneige maintenant l'entrée des trottoirs, entre la route de l'Église et le quartier militaire, ce qui en facilite l'accès.

Le comité de gestion réunit les directeurs des divisions de l'arrondissement qui prennent connaissance des demandes des citoyens, explique M<sup>me</sup> Bucica.

Accès au parc-école Saint-Louis-de-France :

M. Drouin nous informe que la rencontre avec les responsables de l'école aura lieu ce vendredi. Une personne de la commission scolaire, M<sup>me</sup> Julie Aubin, et une personne de la ville, M. Lauzière, seront présentes.

M. Alexandre et M<sup>me</sup> Villeneuve demandent un suivi suite à cette rencontre.

Modalités d'accès au parc : la conseillère explique que l'entente entre la Ville et la commission scolaire est respectée et que cela relève davantage de la façon dont l'école gère son règlement. Elle suggère de demander plus de souplesse pour les parents utilisateurs de l'école. En dernier lieu, on pourrait approcher le député, M. Proulx, ministre de l'Éducation.

#### Circulation sur la rue Wilfrid-Légaré :

M. Drouin a transmis la lettre à M<sup>me</sup> Saïd mais n'a pas fait de suivi. La lettre vient d'un citoyen de la rue Wilfrid-Légaré qui représente les copropriétaires du condominium. L'objet concerne le manque de sécurité pour les piétons étant donné l'absence de trottoir à cet endroit.

#### Centre de glace :

M<sup>me</sup> Bucica a fait la demande pour une présentation devant le CQ.

M. Drouin demande quels sont les montants prévus au PTI.

Les membres demandent aussi quelle est la planification du projet.

(À la période Questions et commentaires du public :) M<sup>me</sup> Bucica nous lit la fiche du PTI concernant le centre de glace : 20 millions sont prévus en 2018, 30 millions en 2019 et 17 millions en 2020.

#### PPU :

Lien routier et parc linéaire entre la rue Roland-Beaudin et le boulevard Hochelaga : M<sup>me</sup> Bucica va s'informer au comité de gestion.

M. Alexandre constate que dans le PPU en 2012, il y avait plusieurs projets de parcs, de pistes cyclables, de liens piétonniers et de la mixité mais, ce qu'on voit, ce sont des constructions de condos. Malgré la densification, il y a disparition de services de proximité. Le CQ aimerait avoir un suivi du PPU.

M. Drouin demande à M<sup>me</sup> Bucica et à M<sup>me</sup> Villeneuve qu'une séance d'information sur ce sujet se fasse dans le cadre d'une rencontre du CQ.

### Projet de règlement provincial sur la participation publique :

Un regroupement de CQ a fait un mémoire commun déposé le 29 décembre 2017. La majorité des membres du CQ Saint-Louis étaient d'accord pour appuyer ce mémoire.

#### **RÉSOLUTION 18-01-02**

Attendu que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a déposé un Projet de règlement provincial sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme;

Attendu que le MAMOT recevait des commentaires sur ce projet de règlement jusqu'au 29 décembre 2017;

Attendu que des conseils de quartiers ont rédigé un mémoire commun pour émettre leurs commentaires sur ce projet de règlement;

Sur une proposition de M. Mario Léonard appuyée par M. Walter Ouellet, il est résolu à la majorité que le CQ Saint-Louis, après avoir pris connaissance du mémoire commun portant sur le Projet de règlement provincial sur la participation publique, appuie ce mémoire.

#### **18-01-03 Questions et commentaires du public**

Un citoyen dit qu'il entend mal les échanges entre les membres.

Une citoyenne demande s'il y a du nouveau sur le réaménagement de la route de l'église et sur les consultations éventuelles sur le projet Le Phare; ces questions reviennent souvent sur la page Facebook. Elle mentionne que le promoteur d'un projet d'une tour de 18 étages dans Limoilou désire présenter son projet au CQ du Vieux-Limoilou. Elle trouve intéressante cette démarche.

La citoyenne ajoute qu'il faudrait une consultation en amont pour le projet du Phare.

Une étude sur la circulation reliée au projet du Phare a été produite et le CQ a demandé à voir cette étude. M<sup>me</sup> Villeneuve n'a pas de nouvelles du projet.

M. Léonard s'adresse à la conseillère en disant qu'il est important de se soucier du cadre bâti environnant lorsqu'on implante une tour; il faut éviter le *spot zoning*.

La citoyenne dit que les clefs de la ville sont dans les mains des promoteurs. Le changement de zonage est attaché à un projet qui ne se réalise pas toujours, même un an plus tard.

M<sup>me</sup> Bucica répond que la Ville examine différents critères avant d'acquiescer à la demande du promoteur.

M<sup>me</sup> Villeneuve ajoute qu'elle ne partage pas l'opinion de la citoyenne, que des urbanistes travaillent sur les projets selon des critères précis, ensuite il y a des consultations.

M. Léonard soutient que lorsque la Ville adopte une politique de développement, un plan d'urbanisme et des règlements, ceux-ci doivent être suivis. Quand un promoteur présente un projet hors norme, la Ville doit tenir sa position et non faire du spot zoning.

M<sup>me</sup> Bucica répond que le gouvernement reconnaît qu'une ville peut évoluer et des mécanismes permettent de modifier certains règlements.

#### **18-01-04 Période d'information des membres du conseil municipal**

M<sup>me</sup> Émilie Villeneuve a déjà fait le suivi sur le parc-école Saint-Louis-de-France. Elle a également travaillé sur le dossier de la circulation et du stationnement dans la rue William-Stuart. Les résidents sont d'accord pour avoir des mesures spéciales pour le stationnement.

M<sup>me</sup> Bucica fait un suivi sur la résolution concernant le parc 0-5 ans. Elle nous montre les modules de jeux qui seront installés l'été prochain.

#### **18-01-05 Dossiers en cours**

Table de concertation vélo des CQ : la prochaine rencontre aura lieu le 29 janvier. M. Alexandre demande aux personnes qui s'y rendront de faire un suivi pour la prochaine rencontre.

#### **18-01-06 Fonctionnement du conseil**

- **Présidence du conseil d'administration**

M<sup>me</sup> Bucica demande si une personne souhaite se présenter à la présidence du CQ.

M. Drouin propose M. Ouellet. Ce dernier ne peut accepter.

M. Alexandre propose M. Drouin. Ce dernier accepte à partir du premier avril à la condition que M. Alexandre accepte le poste de président d'ici là. M. Alexandre accepte.

**Résolution 18-01-03**

SUR UNE PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer Louis Alexandre président du conseil de quartier Saint-Louis.

**Résolution 18-01-04**

SUR UNE PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer Bernard Drouin vice-président du conseil de quartier Saint-Louis.

- **Rapport annuel**

M. Ouellet nous résume les chapitres qu'on retrouve dans le rapport annuel et les sujets récurrents tels les demandes d'opinion, les dossiers d'intérêt, les résolutions et les états financiers. Il propose aux membres de partager le travail. M<sup>me</sup> Dussault se dit prête à contribuer.

M. Ouellet propose comme activité à l'assemblée générale une présentation sur le réaménagement de la route de l'Église et la planification des phases prévues au PPU.

- **Correspondance et information**

Rien à signaler.

- **Trésorerie**

À la suite du versement par la Ville de la subvention de fonctionnement de 1 500 \$, le solde au 31 décembre 2017 est de 1583,30 \$.

**Résolution 18-01-05**

SUR UNE PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser Louis Alexandre, président du CQ Saint-Louis, comme signataire des effets bancaires.

**RÉSOLUTION 18-01-06**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un chèque de 80 \$ à Lorraine Guay pour la rédaction du procès-verbal du 10 janvier 2018.

**18-01-07 Divers**

M. Drouin a entrepris une démarche auprès du député, M. Lightbound, concernant l'avenir des terrains du quartier militaire dont une portion se trouve dans le quartier Saint-Louis. Il faudrait aussi s'assurer que le boisé soit sauvegardé.

M. Alexandre demande si la Ville a l'intention de se porter acquéreur de quelques terrains pour mieux contrôler le développement de ce secteur.

M. Ouellet dit que dans le PPU, un lien piétonnier entre le centre d'achat et le parc est prévu.

**18-01-08 Levée de l'assemblée**

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20h12.

---

Louis Alexandre, président

---

Walter Ouellet, trésorier